



# La lettre

Février 2014

n°15

*European Expertise and Expert Institute*  
*Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert*

**É**DITORIAL,

Chers amis, membres de l'Institut,

**Comme nous vous l'avions annoncé dans les vœux, l'année 2014 va être particulièrement riche pour l'Institut, notamment :**

- **fin de la thèse de Jennifer BOIROT, expertise psychiatrique pénale et crimes sexuels en Europe (étude comparée Angleterre, Espagne, Roumanie, Suède et France) ;**
- **projet EGLE, attribution par la Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne d'une subvention de 290 371,21 €.**
- **CEPEJ, l'Institut a été nommé en qualité de membre observateur du Groupe Qualité de la Justice ;**
- **adhésion de la Cour d'appel de Milan.**

## 1. PROJET EGLE. European Guide for Legal Expertise. Lancement 1er mars 2014.

L'IEEE propose d'élaborer un guide de bonnes pratiques de l'expertise judiciaire civile en Europe, destiné à permettre un rapprochement des pratiques de l'expertise judiciaire civile dans les différents Etats membres.

Conscient qu'une harmonisation des règles de procédure civile des 27 Etats membres se heurte à des disparités juridiques, institutionnelles, culturelles et politiques, l'IEEE estime néanmoins qu'une amélioration des pratiques est possible au vu des pistes de convergence définies dans le projet Eurexpertise mené en 2011-2012 et indispensable d'une part, pour aider les professionnels de la justice, de façon pragmatique, à rendre des décisions justes, raisonnables en termes de coût et de délais et au plus près des besoins des justiciables, d'autre part pour renforcer la confiance des acteurs économiques et sociaux dans le processus judiciaire, qui est un outil reconnu de la croissance et de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'Union.



Adresse correspondance :

Jean-Raymond LEMAIRE – 92 rue Anatole France – 92300 – LEVALLOIS PERRET

Tel : +33(0)1 41 49 07 60 Fax : +33 (0)1 41 49 02 89

e-mail : [contact@experts-institute.eu](mailto:contact@experts-institute.eu)

Internet : [www.experts-institute.eu](http://www.experts-institute.eu)

## A

GENDA

**9 juillet 2014 :**

Réunion de lancement du projet EGLE (rejoignez-nous).

**11 juin 2014 :**

Réunion d'organisation du projet EGLE (rejoignez-nous).

**23 mai 2014 :**

Comité d'Orientation au matin et Assemblée générale l'après-midi.

**9 avril 2014 :**

Réunion d'organisation du projet EGLE (rejoignez-nous).

**25 février 2014 :**

Intervention de Monsieur Jean-Raymond LEMAIRE à la réunion de travail e-Justice, Consilium.

**19 février 2014 :**

Monsieur Jean-Raymond LEMAIRE a rencontré Luc FERRAND, membre du Cabinet du secrétaire général du ministère de la justice.

**12 février 2014 :**

Monsieur Jean-Raymond LEMAIRE a rencontré les nouveaux chefs de Cour de PAU, Régis VANHASBROUCK et Blandine FROMENT, respectivement Premier président et Procureur général.

**3 février 2014 :**

Monsieur Jean-Raymond LEMAIRE a participé à un conseil d'administration de l'UCECAAP (Union des compagnies d'Experts près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence) pour parler des projets de l'IEEE.

**28 janvier 2014 :**

Réunion à la Cour de Cassation Italienne en compagnie de son Premier Président et des chefs de Cour de Rome.

Eprouvée dans des domaines scientifiques variés, la méthode de la Conférence de consensus qui s'appuie sur les compétences et la coopération des professionnels des Etats membres et la confrontation des expériences paraît la plus adaptée pour faire émerger une pratique commune directement inspirée des règles du procès équitable posées par la législation européenne et largement mises en oeuvre par les juridictions européennes.

La rédaction dans ce cadre, par des professionnels des différents Etats membres, d'un Guide de bonnes pratiques de l'expertise judiciaire civile en Europe et sa large diffusion aux acteurs de la justice et de l'expertise judiciaire en Europe contribueront très directement à la résolution des problèmes qui marquent encore les procédures civiles trans-frontières et qui tiennent aux différences d'approche des Etats membres dans le recueil et l'exploitation des preuves en matière civile.

Elles contribueront d'une part à améliorer la qualité de la justice civile en Europe, d'autre part à créer un espace judiciaire unique en garantissant le même traitement à tout justiciable de l'Union confronté à la nécessité de réunir les preuves par la voie de l'expertise quelque soit l'Etat dont dépend la juridiction saisie du litige.

Le format de ce recueil, un Guide rédigé en deux langues (anglais - français) qui pourra être ultérieurement traduit dans toutes les langues de l'Union permettra aux praticiens du droit de rapprocher leurs pratiques dans la perspective d'une harmonisation législative européenne.

Convaincu de votre intérêt pour ce projet, nous vous invitons à nous rejoindre au plus vite. Nous devons établir les groupes de travail.

Voici le thème des 4 groupes de travail :

1. désignation de l'expert et définition de sa mission,
2. déroulement des opérations d'expertise et élaboration du rapport,
3. formation, compétences et évaluation des experts,
4. statut et déontologie des experts / libre exercice et responsabilité.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour avoir de plus amples informations. Les deux prochaines réunions d'organisation ont lieu le 9 avril 2014 et le 11 juin 2014 à 18h sur Levallois.

**La première réunion des 4 groupes de travail se tiendra le 9 juillet 2014 puis suivant le planning ci-dessous :**

WORKING GROUPS	Launching	Working 1	Working 2	Working 3
Working group 1	09/07/2014	03/09/2014	05/11/2014	07/01/2015
Working group 2	09/07/2014	10/09/2014	12/11/2014	14/01/2015
Working group 3	09/07/2014	17/09/2014	19/11/2014	21/01/2015
Working group 4	09/07/2014	24/09/2014	26/11/2014	28/01/2015
Launching meeting	Commun part : general presentation, organization, method,...			
	Specific part to every group : theme of research			
Working meetings	Specific to every group			

## 2. CEPEJ – Commission Européenne pour l’Efficacité de la Justice



### Article rédigé pour la Revue Expert.

Titre: l’EEEI admis comme observateur à la CEPEJ

Le 4 février 2014.

La Commission Européenne pour l’Efficacité de la Justice -CEPEJ- a été créée, le 18 septembre 2002, par le Comité des ministres du Conseil de l’Europe pour promouvoir l’Europe du droit et le respect des droits fondamentaux sur la base de la Convention européenne des droits de l’Homme, notamment Art. 5 (Droit à la liberté et à la sûreté), Art. 6 (Droit à un procès équitable), Art.13, (Droit à un recours effectif), Art. 14 (Interdiction de discrimination).

Ses principales tâches sont les suivantes :

- analyser les résultats des systèmes judiciaires des pays membres du Conseil de l’Europe,
- identifier les problèmes qu’ils rencontrent,
- définir les moyens concrets pour améliorer d’une part l’évaluation des performances des systèmes judiciaires, d’autre part le fonctionnement de ces systèmes,
- apporter le cas échéant, à la demande d’un Etat, une assistance,
- suggérer aux organes compétents du Conseil de l’Europe les domaines dans lesquels l’élaboration d’un instrument juridique serait souhaitable.

Les 16-17 mai 2005, les Chefs d’Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l’Europe ont décidé de développer les fonctions d’évaluation et d’assistance de la CEPEJ afin d’aider les Etats membres à rendre la Justice avec équité et rapidité.

Le Bureau de la CEPEJ, pour la période du 1/1/2013 au 31/12/2014, est composé de 4 membres et il est présidé par John STACEY – Royaume-Uni.

Un certain nombre de pays sont observateurs auprès de la CEPEJ : le Saint-Siège, le Canada, le Mexique, les Etats-Unis, le Japon, Israël et le Maroc.

Sont également observateurs :

- le Conseil de l’Union européenne,
- la Commission européenne,
- la Banque mondiale,
- la Conférence de la Haye de droit international privé,
- le Conseil des Barreaux de l’Union européenne (CCBF),
- l’Association européenne des Magistrats,
- les Magistrats européens pour la Démocraties et les Libertés (MEDEL),
- le Réseau européen de formation judiciaire,
- l’Union européenne des Greffiers de Justice,
- le Réseau européen des conseils de la justice (RECJ),
- the American Bar Association – Rule of Law Initiative.

La CEPEJ, qui peut par ailleurs apporter son aide aux pays qui la sollicitent en missionnant auprès d'eux des spécialistes, a constitué de façon pérenne trois groupes de travail:

- le premier, le plus connu, évalue les systèmes judiciaires (ex en 2008 la part du PIB consacrée aux juridictions et à l'aide juridictionnelle a été de 0,18% en France, 0,26% en Italie, 0,36% en Espagne, 0,33% en Angleterre-Pays de Galles),
- le deuxième se penche sur la gestion du temps judiciaire (respect du délai raisonnable),
- le troisième dont la dénomination est CEPEJ-GT-QUAL étudie la qualité de la justice que le Conseil de l'Europe vise à améliorer.

Dans le cadre de ce troisième groupe, la CEPEJ a, dans son programme pour les années 2014 et 2015, lancé une étude sur le rôle des experts dans les systèmes judiciaires.

La première des démarches de ce groupe de travail, composé de six membres, auquel sont invités à participer à titre permanent les instances de l'Union Européenne et la Banque Mondiale a été bien sûr de dresser un état des lieux à partir d'une enquête effectuée auprès de tribunaux référents préalablement choisis situés dans les différents pays.

A cette fin, l'EEEEI a pu apporter à la CEPEJ les fruits de son expérience acquise depuis plusieurs années puisqu'elle avait procédé au vu d'un questionnaire établi par le réseau européen des cours suprêmes et d'un questionnaire complémentaire établi par ses soins à un inventaire portant à la fois sur le mode de désignation des experts et sur le déroulement des opérations d'expertise en matière civile dans les 28 pays membres de l'Union Européenne. Cet inventaire, faut-il le rappeler, a ensuite servi de base aux travaux qui ont conduit à dégager les voies d'harmonisation faisant consensus lors de la conférence réunissant des juges, des experts, des universitaires et des avocats de dix-sept pays qui s'est tenue à Bruxelles les 16 et 17 mars 2012 grâce au soutien de la Commission européenne (à ne pas confondre avec le Conseil de l'Europe) .

Lors d'une réunion du groupe de travail qui s'est tenue à Strasbourg le 20 septembre 2013 dans les locaux du Conseil de l'Europe, l'EEEEI, qui avait délégué son président, Monsieur Jean-Raymond Lemaire, Monsieur Alain Nuée, premier président de la cour d'appel de Versailles et Maître Alain Henderickx avocat au barreau de Bruxelles, a pu, non seulement faire part de son expérience mais également faire évoluer de manière importante le questionnaire préparé à l'intention des tribunaux référents des 47 pays du Conseil de l'Europe, dans la mesure où le rédacteur de ce questionnaire, très influencé par ses lectures d'ouvrages anglo-saxons, avait utilisé des concepts peu compréhensibles dans les pays de droit continental.

Ces corrections ont été, semble-t-il, très appréciées par les six membres du groupe de travail ainsi que l'offre faite par l'EEEEI de participer plus avant aux travaux dont l'intérêt est majeur pour l'institut puisqu'il pourra y puiser les renseignements utiles pour avancer dans ses recherches et formuler des propositions d'harmonisation sur le terrain de l'expertise pénale au sein de l'Union Européenne qui constitue un de ses prochains objectifs.

L'intérêt des travaux menés par l'Institut et l'engagement de celui-ci pour promouvoir la qualité des expertises dans le cadre de l'Union Européenne viennent d'être consacrés par une décision de la CEPEJ admettant l'EEEEI en qualité d'observateur au sein du groupe de travail sur la qualité de la justice au même titre que le réseau Européen des Conseils de Justice, l'Union européenne des greffiers de justice et des Rechtspfleger et l'Union internationale des Huissiers de justice.

*Rédigé par Monsieur Alain NUÉE, Premier président de la Cour d'appel de Versailles, Président du Comité d'orientation de l'EEEEI et Monsieur Jean-Raymond LEMAIRE, Président de l'EEEEI.*

### **3. Réunion avec le Premier Président de la Cour de Cassation d'Italie et le Premier président de la Cour d'appel de Rome et le Procureur général, le 28 janvier 2014.**

La délégation française de l'EEEI composée de Julie MITTON, traductrice-interprète en Italien et membre de l'Institut, Jacques MELIN, administrateur et Jean-Raymond LEMAIRE, Président, a rencontré :

- Monsieur Giorgio SANTACROCE, Premier présidente de la Cour de Cassation et ancien premier président de la Cour d'appel de Rome ;
- Monsieur A.M. PANDOLFI, Premier Président de la Cour d'appel de Rome,
- Monsieur A.M. CAMPIOLINI, Procureur Général de la Cour d'appel de Rome.

L'Italie va présider l'Union européenne pendant le second semestre 2014. Nous pensons qu'il serait intéressant de monter le projet EGLE avec le soutien de l'Italie. En effet les projets sont souvent poussés par le Président de l'UE pendant sa mandature.

Ce serait un choix légitime de tenir à Rome en mai 2015 la Conférence de consensus du projet EGLE.

Le Premier président est très intéressé et nous allons discuter sur les modalités.

### **4. Cour d'appel de MILAN – Adhésion reçue.**

Nous avons eu le plaisir de recevoir mi-février 2014, le bulletin d'adhésion de la Cour d'appel de MILAN signé par son Premier président Dottor Giovanni CANZIO.

Nous avons rencontré ce dernier quelques mois plus tôt (le 17 juin 2013) en compagnie de Monsieur Marc DEWART, Premier président de la Cour d'appel de Liège.

Notre visite a porté ses fruits et nous nous en réjouissons.

### **5. Cour d'appel de DEN BOSCH (Pays-Bas) – Adhésion déclinée.**

Nous n'avons malheureusement pas eu le même résultat avec le Président de la Cour d'appel de DEN BOSCH, Ronald PHILIPPART qui vient de décliner l'adhésion de la Cour à l'EEEI suite à une réunion avec le Conseil de la Magistrature. Il a été précisé que compte tenu de la position indépendante de l'expert judiciaire vis-à-vis des Juges, une adhésion n'était pas envisageable.

## 6. Contact avec Monsieur Fernando PAULINO PEREIRA, secrétaire général d'E-Justice.



Ce contact a été initié suite à une rencontre avec Claude DUVERNOY à la manifestation pour les 30 ans de la DBF.

Lors de la prise de contact par Claude DUVERNOY, il a été proposé à l'EEEI de venir présenter l'Institut et ses travaux lors de la prochaine réunion du groupe de travail e-Justice, qui a eu lieu le 25 février 2014

Il nous a été proposé d'intervenir une vingtaine de minutes plus de 10 à 20 mn de questions/réponses.

Plan :

- structure de l'EEEI ;
- les travaux ;
- le Guide européen des bonnes pratiques ; la conférence de consensus.

Nous demande :

- de proposer de réaliser le chapitre e-Justice de l'expertise ;
- de demander aux représentants des 28 pays présents de nous déléguer des experts ;
- de réaliser l'annuaire des experts européens sur le site e-Justice ;
- de parler des échanges que nous testons HELEN (projet CNEJITA-EEEI avec Sylvain FAURIE).

Après cette intervention quelques contacts ont été initiés :

La Croatie a demandé nos coordonnées pour échanger et nous fournir les procédures d'expertise dans leur pays.

UK. Trouve la présentation et le projet très intéressant. Comme cela demande une uniformisation la représentante demande à ce que la présentation soit faite devant d'autres instances plus politiques.

Le représentant de la France et de la Commission Européenne ont trouvés très intéressant l'idée de mettre l'expertise judiciaire dans le portail e-Justice.

Le secrétaire général, Monsieur Paulino Pereira a précisé qu'il serait intéressant de mettre le Guide des bonnes pratiques sur le site e-Justice.

Le Président Grec a félicité l'EEEI.

## **7. Assemblée générale et Comité d'Orientation – 23 mai 2014 à la Cour d'appel de Versailles**

Nous vous rappelons que le vendredi 23 mai 2014 de 14h30 à 16h30 se tiendra l'assemblée générale de l'Institut Européen à la Cour d'appel de Versailles.

Elle sera précédée d'un lunch et suivie d'une manifestation culturelle qui est en cours d'organisation.

Le matin Alain NUÉE, que nous remercions de son accueil, recevra les représentants des membres institutionnels, qui composent le Comité d'orientation, pour définir des propositions d'actions de l'Institut pour les années à venir.

Un lunch est organisé avec tous les membres de l'Institut.

Merci de retenir cette date sur votre agenda. L'Institut compte sur vous et votre présence.